

Un partenariat Etat-entreprises pour insérer les jeunes

GENÈVE Dans le cadre de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, des immersions professionnelles vont être proposées aux élèves en quête d'orientation grâce à un partenariat avec la Fédération des entreprises romandes

SYLVIA REVELLO
@sylviarevello

L'Etat collabore déjà avec le secteur privé dans le cadre des filières professionnelles. Pour de nombreux jeunes, trouver une place d'apprentissage sans avoir effectué de stage préalable dans la branche se révèle néanmoins mission impossible. A Genève, le Département de l'instruction publique (DIP) s'associe à la Fédération des entreprises romandes (FER) pour proposer aux élèves en difficulté ou en quête d'orientation des immersions dans des entreprises. Une manière de tâter le terrain et de découvrir un métier, dans l'espoir de pouvoir ensuite être engagé comme apprenti.

Depuis 2018, la formation est obligatoire jusqu'à 18 ans à Genève. Jusqu'ici, environ 85% des élèves sortaient du système scolaire sans certification, soit 10% de plus que l'objectif fixé par la Confédération. Ce partenariat public-privé s'adresse précisément aux profils «décrocheurs», quelque 420 jeunes en février dernier, qui tentent de s'insérer dans une formation.

Depuis le lancement du projet en mars dernier, 11 entreprises actives dans la restauration, la mécanique ou encore la grande dis-

tribution se sont portées volontaires pour accueillir deux élèves par année. Quelque 18 immersions ont déjà eu lieu dont 7 ont débouché sur un engagement. «Le projet, qui vient compléter le reste du dispositif FO 2018, reste pour l'heure modeste mais il est amené à croître», souligne la cheffe du DIP, Anne Emery-Torracinta, qui salue l'engagement social des entreprises en cette période de crise sanitaire.

Retrouver la motivation

Contrairement à ce qui se fait pour les stages traditionnels, les entreprises n'ont pas à assumer la part administrative en plus de l'encadrement sur le terrain. Le DIP s'engage à recruter les jeunes motivés et à les suivre tout au long de leur immersion, dont la durée peut varier. «Trois paliers sont proposés, du premier contact de quelques semaines jusqu'au stage de trois à dix mois, qui a valeur de préapprentissage et est donc rémunéré», détaille Anne Emery-Torracinta.

Pour Frank Sobczak, directeur du département formation à la FER Genève, la découverte d'un environnement de travail peut faire office de déclic à un jeune peu scolaire ou en manque de perspectives. «Certains élèves sont en échec simplement parce qu'ils ne trouvent pas de sens, estime-t-il. En expérimentant un métier qui leur plaît, ils peuvent se sentir valorisés et retrouver une motivation.» Autre point fort du dispositif: le rapport de stage, qui constitue un précieux coup de pouce pour une future postulation. ■